



Communiqué de la CGT

Réaction de la CGT aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls

Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par 7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.

Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.

Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.

En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence et aux incidents générés par des éléments extérieurs. Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations ont su créer et mettre en œuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.

Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

Montreuil, le 15 juin 2016